

Course cycliste - TVA - dimanche 27 avril - AMBOISE

L'UCANN organise une grande course cycliste "Tour Val d'Amboise" le dimanche 27 avril dans toutes les communes de la CCVA - de 12h à 19h.

Avec 110 km à parcourir passant devant les 14 mairies de la Communauté de Communes du Val d'Amboise, le TVA a pour objectif de réunir le temps d'un événement cycliste l'ensemble des acteurs du territoire, avec pour départ la commune de Nazelles-Négron et pour arrivée la commune d'Amboise.

Cette manifestation s'adresse aux meilleurs compétiteurs des comités régionaux dont les coureurs de l'UCANN.

Pour la sécurité du public et des coureurs, un aménagement de la circulation est mis en place :

o Du 26 avril à 16h au 27 avril à 20h, le stationnement est interdit : sur le parking des bords de Loire, quai du Général de Gaulle (des 2 côtés), parking du square des AFN, parking Max Ernst, quai Charles Guinot (depuis la rue François 1er jusqu'à la rue Louis XII), rampe d'accès Est des ponts Maréchal Leclerc, rue de Choiseul.

o Le dimanche 27 avril, de 15h à 20h la circulation est interdite : rue de Blois, ponts du Maréchal Leclerc, quai du Général de Gaulle, quai Charles Guinot, quai des Violettes, rue des Fauchelleries, rue des Chaumières, rue de Bel-Air (entre la rue des Chaumières et la rue du Clos de Belle Roche), rue du Clos de Belle Roche, rampe d'accès Est du Pont Maréchal Leclerc, rue de Choiseul, route de Saint-Martin-le-Beau, avenue de Tours, rue Joyeuse, rue d'Orange et rue Jean-Jacques Rousseau.

o Le dimanche 27 avril de 15h à 18h, la circulation est interdite : parking du Mail et parking du Kiosque.

Des déviations seront mises en place.

[Référence arrêté municipal n°25-AT-0093](#)

Votre contact

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr